

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Président : Monsieur Guy GODEFROY, Maire

Secrétaire de séance : Madame SIMON

Présents : Mrs GODEFROY, DE RE, CHARTREL, DURAND, POIRET, PLUCHE et LECAT

Mmes SIMON, BIAVA, FERNANDEZ-MOPIN, HARDIER-QUINT, SEZILLE DES ESSARTS, HERVAUX
et DESTALMINIL

Pouvoirs : M. MARCHANDISE à M. GODEFROY

--==--==--==--

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 7 mai 2021, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

Suite à un dépassement de crédits en investissement sur l'opération 138, il est demandé au Conseil Municipal de procéder au virement de la somme de 1,00 € de l'opération 150 compte 2138 vers l'opération 138 compte 2315.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de virer cette somme aux fins de régularisation comptable.

REMBOURSEMENT D'ACOMPTE POUR LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE SUITE AU COVID-19

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une nouvelle demande de remboursement d'acompte pour la location de la salle polyvalente. Le montant à rembourser s'élève à 137,50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce remboursement.

CONCESSIONS FUNERAIRES ET COLUMBARIUM : RENOUVELLEMENT DES TARIFS

Monsieur le Maire précise que la détermination de la revalorisation annuelle des tarifs des concessions est effectuée au regard de la variation positive des bases telles qu'elles apparaissent au rôle des impôts locaux. Soit pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 :

- Ligne taxe foncière non bâtie pour les concessions funéraires, année 2021 : 44 100 €
 - Trentenaire : 110 € Cinquantenaire : 220 €
- Ligne taxe foncière bâtie pour les concessions cinéraires, année 2021 : 598 200 €
 - Dispersion au jardin du souvenir : 143 €
 - Caverne dalle granit : 944 €
 - Case columbarium (3 urnes maximum) : 1 770 €
 - Case columbarium (1 urne) : 944 €

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité appliquer de revalorisation du tarif 2020 pour la dispersion au jardin du souvenir.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur présentation de Monsieur le Président et après débat, le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre) arrête les subventions 2021 comme suit :

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| - Association de Bizy | 250.00 € |
| - Association Cuts qui bouge | 300.00 € |
| - Association Les amis de l'Ecolier | 450.00 € |
| - A.S.C.C. | 500.00 € |
| - Passage BAFA | 300.00 € |
| - Prix de Pommery | 90.00 € |
| - Vie Libre | 150.00 € |

- Croix Rouge	150.00 €
- Association ENVOL	50.00 €
- Association Bien vieillir chez soi	150.00 €
- Association des Donneurs de sang bénévoles	150.00 €
- FNATH Association des accidentés de la vie	150.00 €
- LIB 44	150.00 €
- SPA	1 295.16 €
- Resto du Cœur	750.00 €
- Viv'FM	100.00 €
- Subventions diverses	14.84 €

Il est rappelé que le versement des subventions est soumis au dépôt en Mairie des résultats de l'année précédente et des projets en prévision.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A LA CCPN

La loi d'Orientation des Mobilités invite les communes et leurs EPCI à statuer sur un transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité ». A ce jour et jusqu'en 2026 (fin du marché public) la Ville de NOYON continuera de prendre en charge sa quote-part. Le nouveau marché sera conduit par la CCPN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas transférer la compétence Mobilités pour les 6 années à venir et laisse ainsi la compétence à la Région.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Au niveau du local technique, la cuve a été enterrée et les branchements terminés. La clôture sera réalisée la semaine prochaine ainsi que la modification de la toiture. Les employés communaux sont mobilisés sur le chantier au détriment des massifs floraux et du nettoyage du village.
- Des travaux de voirie rue du Jonquoy le Haut en partie vont être réalisés ainsi que dans l'impasse Descorps
- La ligne électrique HT a été enterrée rue de la Ramée de l'entrée du village jusqu'au virage de la Justice.

INTERVENTION DES RAPPORTEURS DE COMMISSIONS

CCAS /FETES ET CEREMONIES :

Rappel pour le 14 juillet : dépôt de gerbe, tirage du Prix de Pommery et apéritif sur la place de la Mairie à l'ensemble de la population

Le choix du voyage annuel du CCAS s'est arrêté sur le Château de Versailles le 11 septembre.

Début octobre, le CCAS participera à la semaine bleue. Les intervenants seront : la M.D.P.H, le pôle autonomie et la Gendarmerie.

Le 16 juin en lien avec le Centre Social Rural de Guiscard, un après-midi « Papotages de printemps » a été proposé aux seniors.

Une nouvelle formule sera proposée aux aînés pour les colis de Noël. Le CCAS organisera la distribution à la Salle Polyvalente lors d'un goûter rencontre.

ENVIRONNEMENT :

La Commission va étudier le reboisement de la grande Allée depuis la rue du Jonquoy le Bas en direction de Brétigny. En descendant, sur le côté droit, un parcours santé pourrait être envisagé dès l'an prochain.

Une balade à pied va être mise en place pour repérer les chemins communaux.

La Commission souhaite organiser le 3 juillet une « Opération nettoyage du village »

COMMUNICATION :

La commission finalise le flash de juin. Le travail sur le site Internet se poursuit. La réalisation d'un blason de CUTS stylisé est en projet.

Un arrêté est présenté au Conseil prescrivant l'entretien de la voirie et l'élagage des plantations le long des voies communales. Monsieur le Maire précise qu'une convention devra être passée avec le Département pour l'entretien des voies départementales.

Le Flash de juin est en cours d'élaboration.

AFFAIRES DIVERSES

- L'association Cuts qui Bouge proposera à la rentrée une activité « marche nordique ».
- L'installation d'une boîte à livres dans le village est à l'étude.
- Cuts qui Bouge maintient sa brocante du 5 septembre.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant terminé, l'association « YAPLUS'K », représentée par Anne SIMON, revient sur les spectacles à domicile du dimanche 6 juin sur Cuts. 32 livraisons dont 2 spectacles à la maison de retraite. Cette première initiative a été un succès.

L'association propose en plus diverses formules : concert en drive, déambulation dans les rues, sculpture sur ballons par exemple.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Guy GODEFROY